

Latresne, le 27 janvier 2026.

Objet : Renouvellement de la composition du CCAS

Appel à candidatures des associations à vocation solidaire et/ou sociale, jusqu'au 13 avril 2026.

Madame, Monsieur,

À la suite des dernières élections municipales, nous procédons actuellement au renouvellement du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Véritable pilier de la solidarité locale, le CCAS est le lieu où se définissent les orientations de l'aide sociale de notre commune.

Le CCAS n'est pas qu'une instance administrative ; c'est un espace de concertation entre les élus et la société civile. La loi prévoit que le conseil d'administration soit composé paritairement d'élus et de membres nommés par le Maire parmi les représentants des associations locales.

Votre expertise de terrain et votre connaissance des publics fragiles sont indispensables pour orienter et faire vivre les politiques de solidarité au sein de la commune.

Conformément au Code de l'action sociale et des familles, nous recherchons des représentants issus de quatre catégories d'associations :

1. **Associations de retraités et de personnes âgées.**
2. **Associations de personnes handicapées.**
3. **Associations familiales (sur proposition de l'UDAF).**
4. **Associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.**

Si votre association œuvre dans un de ces domaines et que vous souhaitez vous investir, nous vous invitons à vous faire connaître par mail (ccas@mairie-latresne.fr) ou par téléphone (05 57 97 02 70) **avant le 13 avril 2026.**

Note importante : Les représentants nommés le sont à titre bénévole pour la durée du mandat municipal. Ils sont tenus au secret professionnel et à un devoir de réserve concernant les dossiers individuels examinés. Ils ne doivent pas être fournisseurs de biens ou de services au CCAS ni entretenir une relation de prestation à l'égard du CCAS.

Nous restons à votre entière disposition pour toute précision complémentaire sur le rôle et les missions des administrateurs.

Céline Gauray & Agnès Barlet

Présidente et Adjointe aux solidarités